

Laval théologique et philosophique



Fernand Dumont sociologue

Alfred Dumais

Volume 55, numéro 1, février 1999

Fernand Dumont sociologue, philosophe et théologien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401211ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401211ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumais, A. (1999). Fernand Dumont sociologue. *Laval théologique et philosophique*, 55(1), 3–18. <https://doi.org/10.7202/401211ar>

FERNAND DUMONT SOCIOLOGUE

Alfred Dumais

Département de sociologie
Université Laval, Québec

RÉSUMÉ : Dumont a été l'initiateur d'une nouvelle forme de sociologie : il a introduit une préoccupation plus marquée pour les problèmes de culture et d'idéologies, il a développé une conscience plus vive du destin des sociétés globales et surtout de la société québécoise. Tels sont les thèmes essentiels de cette étude.

ABSTRACT : Dumont has been the initiator of a new form of sociology : he has introduced a more pronounced concern for the problems of culture and of ideologies ; he has developed a more acute awareness of the destiny of global societies, and especially of the Quebec society. Those are the essential themes of the following study.

Dans le cercle des sciences humaines, qui sont de leur nature liées à l'évolution des cultures et des sociétés, l'heure est souvent au bilan. C'est le cas de la sociologie qui doit périodiquement revoir le bien-fondé de son entreprise et la pertinence de ses interventions. Or cette forme de diagnostic se retrouve tout particulièrement dans l'œuvre magistrale de Fernand Dumont qui avait placé la sociologie au cœur de sa réflexion. Quand il est entré à l'Université, c'est elle qu'il choisit comme carrière et, par la suite, malgré que ses intérêts se soient élargis aux dimensions d'une vaste épistémologie, il n'a jamais oublié ses origines. Non seulement il reprend, avec grand enthousiasme, la tradition de la pensée sociologique, mais il l'ouvre à des expressions nouvelles. D'un côté, il est conscient des misères de la sociologie, des vicissitudes qui retardent son développement, de l'autre, il ne peut s'empêcher de voir, en elle, un avenir des plus prometteurs, tout un champ de possibilités qui restent encore à être exploitées. À cet égard, dit-il, le sort de la sociologie n'est guère différent de celui que l'on a réservé jusqu'ici aux autres sciences humaines.

Pour Dumont, la sociologie ne consiste pas simplement à faire l'étude de la société. Les choses ne sont pas aussi évidentes. Il rencontre, à travers la construction de cet objet, un certain nombre de problèmes, un exercice plus que périlleux. Disons qu'il a retenu la leçon des fondateurs de sa discipline, qui visaient une appréhension globale de la société, que l'on ne retrouve que très rarement dans la sociologie contemporaine, fragmentée en spécialités de toutes sortes. Dès ses premiers travaux empiriques en 1963 qui portaient sur les structures sociales de la région de Saint-Jérôme, il se donne comme objectif de saisir l'ensemble du contexte. De même, quelque trente ans plus tard, dans son ouvrage *Raisons communes*, il montre l'importance, pour comprendre le Québec contemporain, de tenir un discours globalisant

sur la société, passant en revue les institutions qui en font partie, telles l'école, la langue ou l'Église. C'est un niveau d'analyse aussi élevé qu'il maintiendra dans ses écrits, comme l'illustre cette observation : « Notre société, dit-il, est en panne d'interprétation¹. »

La société québécoise aura été la grande passion de sa vie. Il a été très présent sur la scène publique, prenant position dans les divers débats qui ont agité le Québec ces dernières décennies. Sur ce plan, il a su mettre à contribution la science afin de mieux éclairer l'action. Appelons cela engagement, participation, conscience sociale, qu'importe, Dumont avait une façon bien à lui de combler la distance entre le sujet et l'objet, de rappeler qu'il ne s'agissait pas là d'entités isolées, mais imbriquées l'une dans l'autre. Il n'a pas perdu, pour autant, son esprit critique, sa capacité de décrire avec beaucoup de lucidité la prégnance du nationalisme québécois et même les avatars de l'idée de souveraineté.

Voilà les quelques avenues que je prendrai pour dégager la figure de Dumont sociologue. Cela comprendra, en premier lieu, le rapport qu'il a établi avec la sociologie ainsi que la conception originale de la société qui en découle, enfin et surtout une prise de conscience vive du destin de la société québécoise et de sa quête d'identité.

LA SOCIOLOGIE SUR LA VOIE DU RENOUVEAU

Dumont nous prévient : il n'a pas été uniquement sociologue. Il écrit, en effet, dans ses mémoires : « Guy Rocher était, à mes yeux, le modèle du sociologue. Il l'est resté, pour moi qui ne suis qu'à moitié du métier². » Avant de devenir sociologue, Dumont écrivait de la poésie et, déjà au cours de ses études, il exprimait son intérêt premier pour les questions d'épistémologie et de culture. Cette double orientation n'est sûrement pas étrangère à la démarche originale qu'il voudra introduire en sociologie par la suite. C'est un mérite que lui reconnaît d'ailleurs un auteur américain qui lui a consacré un ouvrage dans lequel il le présente comme l'initiateur d'une sociologie nouvelle au Québec³.

Aux sources d'une tradition

Pour Dumont, la sociologie n'est pas d'abord une spécialité étroite. Elle tient, au contraire, d'une tradition, au sens d'« une intention globale, qui court à travers l'histoire de la culture occidentale⁴ ». C'est une tradition qu'il a visitée dans toutes ses dimensions, comme s'il se retrouvait dans un musée. Les œuvres de Comte, de Marx, de Durkheim ou de Weber, les travaux plus récents des fonctionnalistes ou des phénoménologues, il les a considérés comme autant de pièces d'une collection avec

1. Fernand DUMONT, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, p. 18.

2. Fernand DUMONT, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, p. 77.

3. Il s'agit du professeur Michael A. Weinstein de l'Université Purdue en Indiana. Cf. Michael A. WEINSTEIN, *Culture Critique. Fernand Dumont and New Quebec Sociology*, Montréal, New World Perspectives, 1985, 124 p.

4. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 109.

lesquelles il a établi un véritable dialogue. Il n'était pas question de les répéter ou de les reproduire — cela, disait-il, ne présente aucun intérêt —, mais le dessein qui les animait, la problématique qu'elles suggéraient devaient alimenter sa réflexion. Au début de ses études, c'est l'école durkheimienne qui l'attire. Il raconte avoir lu Halbwachs, Simiand, Bouglé et Mauss, en plus de Durkheim évidemment :

Je ne cacherai pas, écrit-il, que cet engouement pour les durkheimiens était motivé par ce que certains appelaient leur « impérialisme », leur volonté de transgresser les barrières des sciences humaines et, plus encore, de fondre celles-ci dans une discipline scientifique⁵.

Un projet aussi ambitieux avait de quoi séduire, ajoute-t-il, un jeune intellectuel comme lui, « venu à la sociologie faute d'avoir pu s'adonner directement à la philosophie⁶ ».

En 1958, Dumont écrit un article sur le sociologisme durkheimien. Il nous fait part de ses premières impressions de la sociologie. Il n'a que 31 ans à l'époque et déjà se manifestent les orientations qui marqueront son œuvre plus tard. Il constate d'abord un retour à Durkheim chez beaucoup de sociologues qui cherchent à donner à leur discipline de meilleurs fondements. « Il arrive [...], dira Dumont, lorsque nous nous interrogeons sur la justification de la sociologie, de retourner avec nostalgie dans cette maison vide qu'est devenu le sociologisme durkheimien⁷. » Sur bien des points, il est vrai, les idées de Durkheim sont dépassées. La recherche empirique s'est développée et soulève des problèmes nouveaux. Nous en sommes à un état permanent de crise de la pensée sociologique, que le sociologisme durkheimien n'aura réussi qu'à masquer. Prenons le cas du rapport de la sociologie à la pensée commune. Faut-il voir là, se demande Dumont, une continuité ou une discontinuité « de la signification que l'agent social donne à ses conduites à celle que leur confère notre propre conscience de sociologue, à travers nos concepts et nos techniques⁸ » ? Il en est de même pour d'autres questions comme l'objectivité en sociologie ou l'« intrication de la conscience et de la théorie⁹ ». Dumont suggère alors de rapprocher, pour un certain temps, la théorie sociologique de l'épistémologie. Il est certain que ce type élargi de réflexion va bien au-delà des intérêts de la sociologie, mais, conclut-il, il permettra de faire face aux « grandes difficultés qui menacent la cohérence de tout discours sur l'homme¹⁰ ».

Dans la foulée des sciences humaines

De la lecture de Durkheim, Dumont retiendra d'utiles enseignements : non seulement « la sociologie s'est toujours développée sur le terrain des autres sciences

5. *Ibid.*, p. 75.

6. *Ibid.*

7. Fernand DUMONT, « Du sociologisme à la crise des fondements en sociologie », dans *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1973, p. 194. Cet article a d'abord été publié dans *Recherches et Débats* en 1958.

8. *Ibid.*, p. 202.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*, p. 205.

humaines¹¹ », mais elle est « née comme une science parasite : chacun de ses secteurs est appliqué sur un autre savoir constitué, de l'économique à l'histoire des religions, en passant par le droit et les sciences politiques¹² ». Conçue ainsi, l'étude de la sociologie ne peut se faire isolément. Ses problèmes gnoseologiques sont aussi ceux de l'histoire, de la psychanalyse ou de l'ethnologie. C'est pourquoi, affirme Dumont, « entre les disciplines qui se consacrent à l'étude de l'homme, les délimitations de frontières sont de plus en plus floues¹³ ». Lui-même a tenu compte, dans ses travaux, de cette ouverture d'une discipline à l'autre. Encore jeune professeur et appelé à faire des cours en sociologie économique et en sociologie politique, il avoue ne s'être jamais cloisonné dans un seul champ disciplinaire, utilisant revues et livres « sans respect pour les étiquettes professionnelles¹⁴ ». Le projet qu'il nourrissait d'écrire une épistémologie, à la manière de Bachelard, bien que sur un autre terrain, l'incitait à prendre pareilles libertés. C'est une philosophie des sciences, au fond, qu'il voulait faire, un dessein, disait-il, déjà présent dans l'œuvre d'Auguste Comte, « la sociologie en ses premières ambitions¹⁵ ».

Mais Dumont devait axer son projet sur des questions de culture, sur le difficile passage qu'il avait lui-même expérimenté, de la culture populaire à la culture savante. Ce n'est pas sans nostalgie, raconte-t-il, qu'il s'est détaché du milieu de son enfance pour accéder au monde de la science et des livres qui « en constituait la contrepartie¹⁶ ». On ne s'étonne guère alors qu'il ait donné comme sous-titre à l'un de ses premiers ouvrages : *La culture comme distance et mémoire*. Voici d'ailleurs comment il en parle dans son *Récit d'une émigration* :

Paru en 1968, *Le Lieu de l'homme* est resté, pour moi, le plus important de mes livres [...] le lieu de l'homme, c'est la culture : l'outillage mental, les modèles de pensée et d'action propres à une civilisation ou à une société. Mais le livre n'a rien d'un traité de sociologie ou d'anthropologie¹⁷.

Au-delà de la phénoménologie de la conscience qui y est pratiquée, la démarche rejoint quand même les préoccupations de la sociologie. Dumont introduit les concepts inédits de culture première et de culture seconde, de dédoublement de la culture, toute une série de repères qui lui serviront ultérieurement de guide dans sa réflexion sociologique. Sans cesse, il utilisera la notion de pratiques sociales pour montrer sur quel fondement les sciences de l'homme se sont édifiées, faisant de la sociologie, au même titre que les autres, à la fois un produit de la culture et une production de culture¹⁸.

11. *Ibid.*, p. 200.

12. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 105.

13. *Ibid.*, p. 204.

14. *Ibid.*, p. 205.

15. *Ibid.*, p. 76.

16. *Ibid.*, p. 63.

17. *Ibid.*, p. 152.

18. Cf. Fernand DUMONT, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, PUF, 1981.

Une science en constante évolution

Même si la sociologie fait partie des sciences humaines, elle ne risque pas de se fondre en elles ou de perdre son identité. Cela, Durkheim l'a clairement établi, en posant la conscience collective comme instance irréductible à l'agir des individus. Ce n'était pas là « simple analogie, précise Dumont, mais la matrice de toute une théorie du social¹⁹ ». La reconnaissance d'une base commune n'a cependant pas empêché la dispersion de la sociologie en des entreprises de toutes sortes.

La sociologie, rappelle Dumont, n'est pas plus aujourd'hui une science cohérente qu'elle ne l'était au temps passé. J'affirmerais même qu'elle est davantage éclatée, pluraliste si on préfère. Elle est irrémédiablement fragmentée en spécialités étanches. Les théories se multiplient, certaines se prétendant l'avènement enfin réalisé de la sociologie tout entière²⁰.

Éclatement, pluralisme, spécialités, tout cela découlerait du fait que la sociologie est liée au développement du contexte social et culturel où elle œuvre. Dumont cite le cas du fonctionnalisme qui aurait été associé à « la croissance des organisations géantes avec leurs problèmes inédits de *management*²¹ ». À l'époque, la sociologie américaine a délaissé des préoccupations, issues de l'École de Chicago, pour les centres urbains et leurs processus de désorganisation, et a plutôt épousé les intérêts d'une science de l'administration. Il est courant de voir ainsi émerger des formes diverses de sociologie, car, de dire Dumont :

[...] le dessein de cette science naît des ouvertures, des contradictions de la société, et l'éclatement des sociologies est une reconnaissance explicite de ces contradictions qui, si elles étaient parfaitement réconciliées dans la science, feraient de celle-ci une sorte de sublimation de la vie sociale²².

Ce n'est pas sans raison aussi qu'une fois inscrite dans la problématique des idéologies, la sociologie soit devenue, aux yeux de Dumont, « une science des conflits²³ ».

La sociologie n'a donc rien d'une science achevée. Elle est sans cesse amenée à redéfinir ses orientations. Comme ce fut le cas pour les autres sciences humaines, elle a quelque peu bifurqué de son projet initial. « Alors que, dans les sciences humaines, écrit Dumont, les classiques comme Adam Smith, Freud, Durkheim ou Weber ne séparaient pas la volonté de rigueur épistémologique d'avec le souci éthique²⁴ », à notre époque, on les a plutôt dissociés. Cela n'a pas rendu plus rigoureuse la sociologie, bien au contraire, elle s'est davantage adaptée à la régulation sociale. Sur un autre plan, affirme Dumont, la sociologie ne s'est pas suffisamment inquiétée de ce qui se passe dans les fondements mêmes de la vie sociale. Au Québec, par exemple,

19. Fernand DUMONT, *Le Lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1968, p. 199.

20. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 108.

21. F. DUMONT, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, p. 112-113.

22. *Ibid.*, p. 17.

23. Fernand DUMONT, *Les Idéologies*, Paris, PUF, 1974, p. 158.

24. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 229.

avec la Révolution tranquille, s'est mise en marche une sorte de mutation des mœurs, la sortie d'un monde ancien avec tout ce que cela produit comme effets perturbateurs. Or cette histoire des profondeurs que réclame Dumont et qui échappe aux essais des journalistes ou des historiens, la sociologie devrait en prendre acte.

On en soupçonne, dit-il, la pressante marée souterraine par des phénomènes qu'appellent des explications disparates : la chute de la natalité, le nombre grandissant des familles monoparentales, le taux de suicide, la montée de la violence [...]. Ce ne sont là que des indices spectaculaires, susceptibles de provoquer des réactions passionnées plutôt que des analyses raffinées²⁵.

Il faudrait ici que la sociologie se place au ras de la vie quotidienne, qu'elle rende compte des transformations culturelles qui s'y manifestent, de ce monde de valeurs toujours en évolution, selon l'expression de Gurvitch²⁶.

Enfin, une sociologie renouvelée, au sens de Dumont, devrait s'inspirer de la poésie. C'est un rapprochement qui, à première vue, peut surprendre. Faut-il l'attribuer à quelques similitudes des démarches ou au fait que Dumont ait lui-même pratiqué les deux métiers ? Quoi qu'il en soit, les réflexions qu'il nous a laissées là-dessus évitent de mêler les genres, visent plutôt à corriger une situation qui fait des sciences humaines avant tout des techniques du savoir, susceptibles de désenchanter le monde, alors qu'elles pourraient être autre chose : une plus large ouverture à la capacité des hommes de fabriquer des rêves et des utopies. Pour cela, de conclure Dumont, « il nous faudrait le secours d'une sociologie qui n'existe pas encore²⁷ ». Son intention est de réunir les travailleurs de la preuve avec les travailleurs de l'imaginaire en une sorte de complémentarité des tâches. Voici ce qu'il écrit, au début de sa carrière en 1964, dans un article sur « La sociologie comme critique de la littérature » :

[...] le poète pourrait retrouver dans le terne langage de la monographie la multiplicité des autres hommes dont il a su se dégager ; et le sociologue pourrait voir dans le poème toutes les directions possibles des consciences qui l'habitaient au moment où il cherchait à cerner les consciences réelles²⁸.

C'est l'effet réducteur des sciences humaines, y compris de la sociologie, que Dumont redoute le plus. Comment combler cette lacune de « la science *normale* [...], où on n'étreint plus la chair des mots parce que la passion en a été expurgée²⁹ », sinon par le secours de la poésie ? À y regarder de près, celle-ci fait partie de la conduite humaine, « la poésie demeure la présence cachée de nos existences et de nos sociétés³⁰ ». Si la sociologie ne veut pas devenir trop abstraite, elle devra s'en souvenir.

25. *Ibid.*, p. 135.

26. Georges GURVITCH, dir., *Traité de sociologie*, tome I, Paris, PUF, 1958, p. 157. Gurvitch, qui a été l'un des maîtres de Dumont lors de ses études à Paris, souhaitait lui aussi le recours à une « sociologie en profondeur » pour traduire les luttes et les débats qui se déroulent aux paliers les plus profonds de la société.

27. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 258.

28. Fernand DUMONT, « La sociologie comme critique de la littérature », dans *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, p. 34.

29. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 259.

30. *Ibid.*, p. 260.

LA SOCIÉTÉ ET SES REPRÉSENTATIONS

En sociologie, on le sait, l'objet d'étude ne va pas de soi. Dumont s'est longuement interrogé sur ce qui le rend aussi singulier, sur les problèmes que nous rencontrons, dit-il, à vouloir saisir « une société qui voile les traits de son visage tout en imposant sa massive présence³¹ ». De cela témoigne l'histoire de la sociologie où l'on relate les multiples efforts pour construire pareil objet. Le succès de l'exercice est loin d'être assuré, « la société n'est pas l'analogie de la matière inerte. Nous ne la percevons pas ; nous en avons l'expérience³² ». D'où l'importance, dira Dumont, d'user de stratégies. Quelles sont-elles dans son cas ? Comment pourra-t-il appréhender cet objet ? Maintenir le cap sur le caractère globalisant de la société, puis, au-delà de l'organisation et des structures plus facilement identifiables, se donner des points de vue particuliers, comme les idéologies et les classes sociales, qui permettront d'entrevoir la nature réelle de la société.

L'idée de société globale

Dumont ne croit pas que l'on puisse saisir la société comme un objet. Qu'il suffise, pour s'en convaincre, de lire le début de son ouvrage sur la *Genèse de la société québécoise* :

Comment délimiter cette genèse ? La réponse serait aisée si l'on appréhendait une société ainsi qu'on aborde un objet. Il est vrai qu'en toutes occasions nous en parlons comme d'une réalité qui tomberait sous la perception ; or nous savons qu'il n'en est rien. Nous pouvons observer un petit groupe, les individus qui le composent et les relations qu'ils entretiennent [...]. Mais une société³³ ?

La société peut quand même se présenter sous une forme « pour ainsi dire *objective*³⁴ ». Le système scolaire, les réseaux économiques, les organisations politiques sont là. Ils existent, ils s'imposent à nous comme des institutions établies, sauf que, pour Dumont, la société est plus que cela. C'est « un ensemble humain formant une communauté³⁵ », affirme-t-il, donc des citoyens et des citoyennes qui cherchent aussi à se donner des représentations de ce qu'ils sont collectivement, qui vont même jusqu'à créer un imaginaire social à travers lequel ultimement « la société peut se voir tout entière³⁶ ».

On voit apparaître dans cette conception de la société comme deux pôles : l'un qui touche son fonctionnement : les occupations et la répartition des rôles et des statuts, les mécanismes d'intégration et les composantes démographiques et économiques. Plus qu'on pourrait le penser, Dumont n'a pas négligé cette dimension de la vie collective. C'est par cela qu'il a commencé ses recherches sur le terrain, en

31. F. DUMONT, *Le Lieu de l'homme*, p. 167.

32. F. DUMONT, *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, p. 11.

33. Fernand DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 14.

34. *Ibid.*, p. 337.

35. *Ibid.*, p. 14.

36. F. DUMONT, *Le Lieu de l'homme*, p. 204.

analysant les structures sociales de la région de Saint-Jérôme³⁷. Plus tard, il rappellera que la société demeure « un mode particulier de structuration des phénomènes collectifs³⁸ », mais qu'elle ne saurait se réduire « aux échanges sur des marchés ni à la division du travail³⁹ ». À ne s'en tenir qu'à cela, dit-il, on ne peut parvenir à l'idée d'une société globale. Celle-ci a bien d'autres missions : celle du « partage des idéaux qui donnent au plus grand nombre le sentiment de participer à l'édification de la Cité⁴⁰ », celle de l'humanisation des personnes par « la participation à des valeurs⁴¹ ». Tout cela suppose un deuxième pôle, un espace où, malgré les structures établies, « des personnes puissent interpréter leur condition commune⁴² ». Ce travail d'interprétation, poursuit-il, est d'abord à l'œuvre dans les conduites les plus simples, mais il s'étend aussi jusqu'à l'idée plus difficilement vérifiable que « les sociétés s'interprètent elles-mêmes⁴³ ». Nous serions ainsi en présence de toute une gamme de représentations collectives à travers lesquelles la société dit globalement ce qu'elle est. Si on veut comprendre cet ensemble, il faut « adopter un point de vue particulier⁴⁴ », choisir le meilleur angle « sous lequel une société s'interprète pour ainsi dire elle-même⁴⁵ ». Et cela, c'est l'étude des idéologies qui devait, au premier chef, le lui procurer.

L'étude des idéologies

Dumont analyse la société du point de vue des idéologies. Il les voit partout à l'œuvre : elles sont de la culture, il va sans dire, de la littérature avec laquelle elles risquent de se confondre et de l'historiographie qui est aussi « une sociologie globale d'un milieu⁴⁶ ». En elles, il découvre « une perspective originale : [...] l'idée qu'il existe des représentations sociales *explicites* des situations, correspondant aux intérêts des divers groupes sociaux⁴⁷ ». Sans cesse, il reviendra sur cette question, qui semble l'avoir beaucoup inspiré. Avec ses étudiants, il a mené une vaste recherche sur les idéologies qui ont dominé le Canada français à partir de 1850. Il a écrit un essai théorique où il présente les idéologies comme des pratiques de convergence au cœur des débats de la société. Même son ouvrage sur *L'Institution de la théologie* est encore imprégné de cette réflexion, allant jusqu'à proposer la notion de l'idéologisation de la foi⁴⁸. Contentons-nous ici d'aperçus plus généraux sur la teneur de

37. Cf. Fernand DUMONT, Yves MARTIN, *L'Analyse des structures sociales régionales. Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme*, Québec, PUL, 1963, 267 p.

38. F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, p. 321.

39. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 13.

40. *Ibid.*

41. *Ibid.*, p. 211.

42. F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, p. 351.

43. *Ibid.*, p. 339.

44. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 189.

45. *Ibid.*

46. F. DUMONT, *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, p. 127.

47. *Ibid.*, p. 68-69.

48. Cf. Fernand DUMONT, *L'Institution de la théologie. Essai sur la situation du théologien*, Montréal, Fides, 1987, p. 109.

l'idéologie et sur le rôle qu'elle est appelée à jouer dans le fonctionnement des sociétés.

On a souvent reproché aux sociologues de donner à l'idéologie un caractère abstrait et distant, somme toute, d'avoir une vue trop idéaliste des phénomènes sociaux. Dumont prend la contrepartie et plaide pour l'enracinement concret de l'idéologie, pour une démarche inhérente à la vie en société, « qui, dit-il, avant d'être une chose, est un débat⁴⁹ ». C'était d'ailleurs la position de Marx qui, comme on sait, est à l'origine de la conception sociologique de l'idéologie.

Dans *Le Capital*, affirme Dumont, Marx a rappelé ce truisme : à la différence des abeilles, l'homme *projette* devant lui son édifice social. Prenons le mot dans son double sens ; de la société, tout homme se donne une *projection* et un *projet*. Double sens qui est celui de l'idéologie et qu'il serait vain de vouloir scinder selon la logique du scalpel⁵⁰.

De là, Dumont tire le principe que ce sont les sociétés qui produisent les idéologies, c'est-à-dire qui élaborent des représentations d'elles-mêmes. L'idéologie devient « la conscience concrète des situations et des conflits⁵¹ ». Elle répond au besoin de cohérence que créent inévitablement ces situations et ces conflits. Bien plus, elle se transforme en pratiques d'intégration qui « contribuent à la formation des institutions⁵² ». Dumont la retrouve au fondement de diverses aires sociales, comme les écoles, les procédures judiciaires, les doctrines scientifiques et les nationalismes, qui sont en quête de légitimation. On comprendra alors pourquoi il ne peut y avoir de société sans idéologie.

Par ailleurs, il faut reconnaître que l'époque où a vécu Dumont était portée non seulement à attribuer à l'idéologie un sens péjoratif, une tradition qui remonte jusqu'à Marx, mais à la discréditer largement. Les sociologues qui s'intéressaient aux idéologies étaient souvent l'objet de dérision à cause du caractère nébuleux de leur discours⁵³. On verra dans le texte suivant quelle explication Dumont apporte de cette situation.

[...] l'idéologie, écrit-il, est à l'opposé de la fonctionnalité [...] les problèmes de société doivent être conçus en termes exclusivement opératoires, qu'il s'agisse d'agriculture, de communication ou de pauvreté ; l'idéologie n'est qu'une vaine rêverie qu'il faut écarter parce qu'elle gêne la rationalité des observations et des objectifs. Les idéologies ne sont pas vraiment *réelles*, du moins pas au même titre que le reste de la réalité sociale. Le reste, c'est l'économie, la technologie, l'organisation⁵⁴.

Dumont reprend à son compte la vieille opposition entre la superstructure et l'infrastructure, opposition qui déplaçait tout le poids de la réalité concrète du côté de l'infrastructure. Mais il y a ici plus qu'un simple exercice de déconsidération pour les

49. F. DUMONT, *Les Idéologies*, p. 158.

50. *Ibid.*, p. 173.

51. *Ibid.*, p. 163.

52. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 218.

53. La critique venait, entre autres, du monde journalistique et, particulièrement de Gérard Filion, alors directeur du journal *Le Devoir*.

54. F. DUMONT, *Les Idéologies*, p. 16.

idées abstraites. C'est l'époque où l'on annonçait la fin des idéologies. Dumont n'a jamais cru qu'on en arriverait là. Au contraire, il faisait des idéologies l'expression même de la vie en société, où les débats autour des idéaux et des valeurs étaient une nécessité. C'est à travers les idéologies que devaient se former les grands projets collectifs qui allaient mobiliser groupes et individus. Dumont a toujours estimé irremplaçable le rôle que devait jouer l'idéologie au sein des sociétés, et, lors d'une de ses dernières conférences publiques, il résume ainsi sa pensée :

On nous prédit périodiquement la fin des idéologies ; comme si c'était la fin des illusions, alors que ce serait la fin de l'espérance. Que nous importerait une société sans projet que des citoyens puissent partager ? Autant laisser aux pouvoirs, anonymes ou non, le soin de faire l'histoire, de substituer leurs desseins et leurs intérêts à ce qui devrait être plutôt des visées collectives ouvertement discutées⁵⁵.

Le problème des inégalités ou des classes sociales

La société globale, au dire de Dumont, doit composer avec des inégalités ou, plus largement, avec des classes sociales. Celles-ci devraient être « au centre des préoccupations du sociologue⁵⁶ », malgré qu'il s'agisse d'« un des sujets les plus difficiles à cerner parmi les sujets collectifs⁵⁷ ». C'est que Dumont ne veut pas réduire la question à une série de discriminants purement économiques et la renvoie au domaine de la conscience et de la culture.

Autant il est certain, affirme-t-il, que l'occupation et le revenu contribuent à définir des situations d'ensemble qui sont facteurs d'identités collectives, autant il est assuré qu'il n'y a conscience de classe que grâce à l'intervention d'une symbolique⁵⁸.

C'est un enjeu qui n'était pas aussi évident aux temps anciens des États, dont « les frontières symboliques étaient relativement stables ; alors qu'entre les classes se livre un combat incessant pour édifier et établir la barrière des signes, pour exprimer les différences⁵⁹ ». On n'oserait pas classer les occupations selon un ordre hiérarchique, comme d'ailleurs la liste des revenus ne permet pas finalement de former des groupements sociaux, à moins d'y laisser s'introduire quelque arbitraire. La position de Dumont est claire : le concept de classes sociales ne peut reposer uniquement sur de tels critères. Il faut faire appel à des facteurs d'un autre ordre. Pour définir leur appartenance à une classe, les individus se réfèrent à des signes et à des symboles auxquels ils s'identifient. C'est à cette condition que s'établit une différenciation de classes.

Au Québec, raconte Dumont, du temps de la Révolution tranquille, on a beaucoup parlé des classes sociales, de l'inégale répartition du pouvoir ou de la richesse. Cela s'explique, en partie, par la vogue que connaissait le marxisme chez nous. On était préoccupé par les écarts qui séparaient les riches et les pauvres, et on travaillait à

55. Fernand DUMONT, *L'Avenir de la mémoire*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1995, p. 85.

56. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 104.

57. F. DUMONT, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, p. 291.

58. *Ibid.*

59. *Ibid.*, p. 92.

les surmonter. Depuis, ajoute Dumont, « le silence s'est établi⁶⁰ ». Sans doute de nouvelles formes de solidarité ont-elles vu le jour, à travers la syndicalisation ou même certains courants féministes. Sauf que celles-ci se seraient formées comme au-delà des classes et contribuent, de quelque manière, à masquer les inégalités sociales ou encore à nous rendre impuissants à les percevoir⁶¹. La réalité des classes n'en continue par moins d'exister au cœur des collectivités, autant dans les styles de vie que dans les échelles de prestige. Aucune société ne peut se donner une représentation d'elle-même sans cet exercice de classification.

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN QUÊTE D'IDENTITÉ

On se ferait une image bien incomplète de Dumont sociologue si l'on négligeait de prendre en compte son engagement social et politique. De toute évidence, celui-ci se rattache à la conception même qu'il avait de la sociologie. Pour lui, l'étude de la société n'est pas possible sans que se crée le désir de contribuer à son édification. Dumont cite l'exemple du « spécialiste des sondages qui donne corps à l'opinion autant qu'il l'étudie⁶² ». Il perçoit des frontières communes entre la science et l'action, entre une science des mœurs et la morale, il a connu les difficultés du sociologue comme sujet à se distancier de son objet. Voilà le genre de tension, de nature tout épistémologique, qu'il a certes ressentie en étudiant la société québécoise. Incertain de l'identité dont elle était porteuse, il a voulu à la fois en démonter les mécanismes tout en œuvrant à son émancipation.

La sociologie sous forme d'engagement

Dumont raconte que, dès son jeune âge, il a pris conscience des problèmes que connaissait son environnement. « Mon milieu d'origine, écrit-il, la proximité de l'usine, la grève spectaculaire de 1937, les propos de mon père et de mes oncles m'avaient averti des inégalités et des conflits sociaux⁶³. » Au retour des études en 1955, comme beaucoup de jeunes de sa génération, il espérait :

[...] participer au renouveau de la société québécoise qui s'annonçait de toutes parts [...] tout était à refaire, de la politique à l'éducation, en passant par des réformes sociales où la justice se combinait avec l'efficacité⁶⁴.

Son rêve, c'était de « contribuer à l'édification d'une culture⁶⁵ », une tâche aussi urgente « que l'instauration d'un autre style de gouvernement⁶⁶ ». En fait, c'est le destin de la nation québécoise qui est devenu l'objet premier de ses préoccupations. De sa rencontre avec Laurendeau, il tire une leçon qu'il n'a pas oubliée par la suite,

60. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 23.

61. Cf. *ibid.*, p. 24.

62. F. DUMONT, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, p. 312.

63. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 49.

64. *Ibid.*, p. 98.

65. *Ibid.*

66. *Ibid.*

c'est celle de ne jamais « rompre la solidarité envers le peuple auquel nous appartenons dans sa marche vers un destin incertain⁶⁷ ».

Or la sociologie n'interdisait pas cette forme de solidarité. Elle lui donnait, au contraire, l'occasion de la mettre en valeur. Bien sûr, à un engagement trop intempestif, elle impose des limites. Il est difficilement imaginable qu'un sociologue parvienne à imposer sa « propre vision de la culture, de la société⁶⁸ », sans une prise en compte des divers pouvoirs et des fins multiples des agents sociaux⁶⁹. Ce n'est pas d'abord dans le domaine du politique qu'il situe son action et, en ce sens, d'affirmer Dumont, il n'a pas nécessairement à être l'« acteur des grands recommencements⁷⁰ ». Son métier « relève d'une autre urgence : celle de comprendre et, si possible, d'expliquer. Il commande de prendre une distance, de faire soigneusement la part de l'esprit critique⁷¹ ». En revanche, cette démarche ne neutralise pas toute complicité avec les gens que l'on étudie, « l'effort pour nous réapproprier quelque chose de ce qu'ils ont senti, afin de rendre un peu intelligible ce qu'ils ont vécu⁷² ». Cela étant, l'engagement demeure inhérent au métier du scientifique, au dire de Dumont, rappelant que :

[...] derrière la science, se dissimule l'homme de science [...], Durkheim refuse d'avouer que, pour s'approprier la morale commune et la porter à un autre plan, le sociologue doit se reconnaître lui-même comme sujet moral et non pas seulement comme titulaire de la raison positive⁷³.

Et il conclut comme pour résumer sa pensée : « [...] les sciences qui s'inscrivent dans l'action sociale ont pour horizon l'instauration d'une authentique Cité. D'un idéal à l'autre, les chemins sont différents ; ils n'en convergent pas moins⁷⁴. » Mais à trop les rapprocher, on encourt aussi le risque de voir les distinctions s'estomper et de faire se coïncider le savant et le politique, ce qu'a toujours refusé Max Weber, entre autres.

Une identité problématique

Au cours de ses derniers ouvrages, Dumont se livre à un véritable diagnostic de la culture québécoise. Le thème qui fait l'objet de ses analyses, c'est celui de l'identité et de la difficulté que ressent toujours la société québécoise à s'affirmer. L'histoire du Québec, dira Dumont, se ramène à « la recherche tâtonnante d'une identité nationale⁷⁵ », à un monde d'incertitudes concernant son être même. Quand on se place du point de vue de l'histoire générale des nations, le Québec apparaît une « contrée

67. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 247.

68. F. DUMONT, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, p. 312.

69. Cf. *ibid.*

70. F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, p. 330.

71. *Ibid.*

72. *Ibid.*

73. F. DUMONT, *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, p. 127.

74. *Ibid.*, p. 313.

75. F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, p. 323.

marginale⁷⁶ », incertain de son avenir et de son destin. C'est la conclusion à laquelle en arrive Dumont dans la *Genèse de la société québécoise* :

[...] à l'heure où elle parvenait à des projets et à une mémoire qui lui fussent propres, à une référence qui lui conférerait une identité pour l'avenir, cette société consacrait du même coup sa mise en marge de l'histoire. Il est des peuples qui peuvent se reporter dans leur passé à quelque grande action fondatrice : une révolution, une déclaration d'indépendance, un virage éclatant qui entretient la certitude de leur grandeur. Dans la genèse de la société québécoise, rien de pareil. Seulement une longue résistance⁷⁷.

Pourquoi le Québec a-t-il connu « une si longue hibernation⁷⁸ », se demande Dumont, et qu'advient-il de cette société avec l'effritement des institutions ou des supports qui lui ont jadis procuré une forme d'identité ? Voilà la situation qu'un sociologue comme lui se doit de clarifier.

Pour ce faire, Dumont avance l'idée du groupement par référence. Déjà la tradition sociologique distinguait entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence. C'est cette dernière notion que Dumont va manifestement utiliser, sauf qu'il voudra en élargir la portée et le champ d'application. Dans son livre sur *L'Institution de la théologie*, il parle de « groupement par référence pour définir l'Église et les rassemblements sociaux semblables⁷⁹ ». Mais c'est surtout en écrivant la *Genèse de la société québécoise* qu'il en précisera le contenu. À la différence du groupe d'appartenance qui suppose une mise en contact direct entre ses membres, le groupement par référence instaure un autre type de rapport : les individus « sans être liés les uns aux autres par des relations [...] peuvent se reconnaître une identité commune à certains signes et symboles⁸⁰ ». L'identité qui en resterait à l'expérience vécue ne serait rien de plus qu'un sentiment national, de dire Dumont, or elle peut être beaucoup plus que cela et « donner lieu à la construction d'une référence, c'est-à-dire de discours identitaires : idéologies, mémoire historique, imaginaire littéraire⁸¹ ». Cette construction ne se fait pas toute seule, comme par une sorte de déterminisme ; elle résulte, au contraire, de l'initiative des individus, désireux d'apporter à leur société orientation et direction. Dumont a admirablement montré que, dans le cas de notre société, la construction de la référence s'est faite d'une manière progressive et que, pour la poursuivre, le Québécois devra sortir de l'enclos de la vie privée et ne pas laisser les pouvoirs anonymes agir à sa place. C'est lorsqu'il aura décidé « de contribuer à l'édification d'une référence⁸² » qu'il pourra devenir « le citoyen d'un pays, le responsable d'une histoire⁸³ ».

76. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 125.

77. F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, p. 330-331.

78. *Ibid.*, p. 336.

79. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 223.

80. F. DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, p. 16.

81. *Ibid.*

82. *Ibid.*, p. 352.

83. *Ibid.*

Mais, au Québec, ce qui rend problématique la référence, c'est que le support qu'elle recevait des institutions sociales est en train de se désagréger. L'école, la famille, l'Église, la politique traversent une crise profonde et se voient menacées de désaffection, sinon de perte de légitimité. La langue française n'échappe pas à cette situation critique. Elle qui est, en fait, « la seule référence collective⁸⁴ » est objet de mépris et, comme véhicule d'expression, souvent abâtardie. Dumont va jusqu'à se demander : « La pauvreté de la parole n'est-elle pas une injustice aussi grave que la pauvreté des moyens matériels⁸⁵ ? » Si l'on continue de la défendre et d'en faire usage, c'est sans doute « parce qu'elle vient du passé, qu'elle tient à une identité héritée⁸⁶ ». Dumont analyse, à grands traits, le cas des autres institutions et reconnaît qu'elles ont été particulièrement bouleversées « depuis une trentaine d'années⁸⁷ ». Cette remise en question n'est pas terminée d'ailleurs et devrait aboutir à un véritable procès des traditions. C'est ce qui arrive à la tradition catholique que délaisse une large partie de la population et qui constituait jadis un repère important dans la formation de notre identité. S'impose donc plus que jamais, conclut Dumont, un réexamen en profondeur de nos institutions et de leurs finalités si l'on veut donner à l'identité québécoise une nouvelle formulation d'elle-même.

Du nationalisme à la souveraineté

Dumont était profondément nationaliste, et cette conviction a beaucoup imprégné son œuvre. Il a également été un artisan de la souveraineté du Québec, allant même jusqu'à remettre au Parti québécois le prix qu'il avait reçu du Gouverneur général pour son livre *Le Lieu de l'homme*. Mais en quoi ces prises de position concernent-elles la sociologie ? C'est qu'à travers elles il fait œuvre de sociologue, tout particulièrement par son analyse lucide et non dénuée d'esprit critique des tenants et des aboutissants du nationalisme québécois. Une étude plus approfondie pourrait sûrement faire ressortir les différentes étapes de son engagement politique. Du cri du cœur de *La Vigile du Québec* en 1970, « seul un pays peut être à la mesure de nos projets⁸⁸ », à l'agacement ressenti devant ce qu'il a appelé la « rhétorique globalisante [...] [d']un certain discours indépendantiste⁸⁹ » dans *Raisons communes* en 1995, on constate que le ton a changé. Tenons-nous-en ici à quelques éléments de réflexion que suscitent chez lui le nationalisme québécois et le projet de souveraineté qui l'habite.

Du point de vue de l'histoire récente, de dire Dumont, l'expression nouvelle du nationalisme québécois n'a pas de quoi surprendre. Il s'inscrit dans la résurgence des nationalismes à travers le monde et surtout aux endroits où les effets de la mondiali-

84. *Ibid.*, p. 335.

85. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 132.

86. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 144.

87. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 144.

88. Fernand DUMONT, *La Vigile du Québec. Octobre 1970 : l'impasse*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, p. 230.

89. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 27.

sation de l'économie commencent sérieusement à se faire sentir⁹⁰. De là émerge une tendance à contrecarrer la menace que représente l'homogénéisation des cultures, une réaction de la collectivité en vue de sauvegarder son identité. Au Québec, on ne peut pas dissocier l'influence progressive qu'a prise le mouvement souverainiste de la Révolution tranquille, phase décisive de la modernisation de notre société. L'idéologie de la survivance se serait estompée, pour laisser place à une idéologie plus adaptée aux temps modernes, celle de l'affirmation de soi. Voici d'ailleurs comment Dumont explique ce tournant.

[...] en lui conférant l'allure d'un État, en en faisant un instrument de développement social marqué par des réformes majeures, le vieux nationalisme se transformait en une volonté d'autonomie ; en se voulant libéré du conservatisme de la survivance, il débouchait sur l'objectif de la souveraineté⁹¹.

C'est ainsi que, dans ce contexte, est devenue plus impatiente la recherche d'une identité et que la question du peuple québécois et même de la nation québécoise s'est posée avec d'autant plus d'acuité.

Sur toutes ces questions, Dumont a beaucoup réfléchi et particulièrement au cours des dernières années de sa vie. Il se demande, par exemple, quel type de nation « émergerait de la souveraineté [...] Une nation-État ? Une nation ethnique⁹² », en somme, ajoute-t-il, « quel sens prendrait la référence à la nation⁹³ » ? Il commence par rejeter l'idée d'une nation québécoise qui serait, à ses yeux, « une erreur, sinon une mystification⁹⁴ », pour lui substituer le nouveau concept de communauté politique qu'il considère plus conforme à la réalité actuelle du Québec, plus « compatible (en tout cas) avec des groupes nationaux différents, y compris les nations autochtones⁹⁵ ». Il ne nie pas que « la souveraineté apporterait un indispensable support politique à la vitalité d'une culture francophone⁹⁶ », mais à la condition d'y « instaurer une communauté politique [...] : une communauté de citoyens, un *peuple* si l'on veut, rassemblant tous les habitants du Québec⁹⁷ ». Ceci étant dit, il ne se fait pas d'illusion : l'indépendance n'est pas la solution à tous les problèmes de la société québécoise et risque d'en décevoir plus d'un. Il dira :

Que l'indépendance constitue l'unique espérance offerte à notre société [...], je ne suis pas le seul à n'avoir jamais cru à semblable fadaïse. À trop prêter à la souveraineté, on investirait dans une utopie obsessionnelle des engagements qui doivent se faire plus diversifiés, plus proches des situations⁹⁸.

90. Cf. F. DUMONT, *L'Avenir de la mémoire*, p. 70-71.

91. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 140.

92. *Ibid.*, p. 145.

93. *Ibid.*

94. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 63.

95. *Ibid.*, p. 66.

96. F. DUMONT, *Récit d'une émigration*, p. 241.

97. *Ibid.*

98. F. DUMONT, *Raisons communes*, p. 26.

EN CONCLUSION

On n'a pas fini de s'interroger sur la nature du projet sociologique de Dumont. Quelle est sa teneur véritable ? Quelle aura été sa portée ? Une vaste critique des sciences humaines dont faisait partie la sociologie ? Ou une sociologie proprement dite de la culture, axée sur une révision des fondements des sciences humaines et de leur rapport à la pratique sociale ? Peu importe la réponse, Dumont a gardé sur la sociologie des vues très larges, conscient de son enracinement au cœur de la civilisation occidentale. Dans son cours sur l'histoire de la pensée sociologique, il en faisait remonter l'origine jusqu'aux Grecs anciens. Mais il a toujours éprouvé un malaise devant l'éclatement et la dispersion de la sociologie contemporaine. Il a senti qu'il fallait réagir, changer de cap si nécessaire dans la perspective où la sociologie puisse retrouver son rôle de science synthèse qui lui était attribué jadis. Non pas qu'il ait négligé les problèmes de l'organisation sociale en tant que telle, mais il a accordé sa préférence à ceux qui concernaient la culture et, principalement, à ce monde des idées que sont les idéologies et l'imaginaire collectif. D'une certaine manière, il a pris le relais de la tradition wébérienne, mettant en valeur la primauté de la superstructure sur l'infrastructure. On peut dire que Dumont ne s'est jamais contenté d'œuvrer, comme sociologue, à l'intérieur des cadres établis. Sans cesse, il a exploré les possibilités de sa discipline, pour en faire surgir de nouvelles formes. Il aura été un penseur critique certes, mais aussi profondément original.

Comme il se doit chez les sociologues, Dumont fait de sa société l'objet premier de sa réflexion. Sans doute reconnaît-il l'importance d'une nécessaire prise de distance, mais il faut dire que, chez lui, l'attachement au peuple du Québec et à son destin l'emportait sur toute autre considération. La politique l'a beaucoup intéressé, même s'il s'estimait peu apte à la pratiquer activement. Il a toujours été convaincu que la responsabilité du citoyen, la possibilité même de faire l'histoire n'étaient pas l'apanage des seuls politiciens. À mes yeux, il est devenu la figure exemplaire de l'intellectuel engagé qui n'hésite pas à s'identifier à son objet d'étude pour mieux le comprendre et mieux le transformer. Car c'est là le but ultime de sa sociologie : devenir conscient de l'évolution de la société québécoise afin d'en proposer, du même élan, des orientations nouvelles. Dès le début de sa carrière, il a entrevu son œuvre comme une expression de la culture québécoise. À plus d'un titre, il illustre ce curieux parallèle : pour se développer, la culture a besoin de l'apport de la personnalité et, inversement, la personnalité ne saurait s'épanouir sans contribuer au développement de la culture elle-même.